

RÈGLEMENT DE L'URBAN TRAIL DE SÈVRES

Dimanche 6 avril 2025

PRÉAMBULE

L'Urban Trail de Sèvres est une course pédestre comprenant deux distances : 7 km et 14 km.

- Pour des raisons de sécurité et en raison d'un parcours comprenant escaliers et passages difficiles, **les engins à roues personnels** (poussettes, rollers, vélos, fauteuils non spécialisés, etc.) **ne sont pas autorisés** sur la course.
- Le tracé n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (présence d'escaliers et de passages escarpés).
- Seuls les véhicules de l'organisation sont habilités à circuler sur le parcours.

2. DÉTAIL DES COURSES PROGRAMMÉES

Course principale :

- 7 km (un tour)
- 14 km (deux tours)

Courses enfants :

- 1 km : Pour les 6–10 ans
- 2 km : Pour les 11–15 ans

3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES DÉPARTS ET ARRIVÉES

Départs :

- Courses enfants : 09h00
- 7 km et 14 km : 10h00
- **Lieu de départ et d'arrivée** : Avenue Camille Sée, 92310 Sèvres

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

A. Âge et catégories

- **Course 7 km / 14 km** : Ouverte à tous les participants **nés en 2009 ou avant** (16 ans minimum au jour de la course).
- **Courses enfants** : Âge requis selon la distance (voir détail ci-dessus).

B. Attestation de santé obligatoire

Conformément à la réglementation en vigueur, tout participant doit fournir l'un des documents suivants :

- **Une attestation de santé** (questionnaire de santé autorisé) confirmant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied.
- Les mineurs doivent présenter un questionnaire de santé rempli et signé par leurs parents ou tuteurs légaux.

Les participants ne fournissant pas les documents médicaux requis ne seront pas autorisés à prendre le départ.

5. INSCRIPTIONS ET TARIFS

Article 5.1 : Inscriptions

- Les inscriptions sont gérées par **Pro Timing**.

Dates :

- Période de préventes (tarif préférentiel) : du **27 janvier** au **28 février 2025**.
- Tarifs pleins : du **1^{er} mars** au **6 avril 2025** (jour de la course).

Article 5.2 : Tarifs indicatifs

- **Adulte (7 km)** : 12 € en prévente, 15 € en tarif plein.
- **Adulte (14 km)** : 20 € en prévente, 25 € en tarif plein.
- **Enfants (1 km ou 2 km)** : 2 € (tarif symbolique).

Les inscriptions sont **définitives**. **Politique de remboursement unifiée** :

- **Aucun remboursement** ne sera effectué, **y compris en cas d'annulation pour force majeure** (intempéries, catastrophe naturelle, interdiction administrative, crise sanitaire, etc.).
- Dans le cas d'une annulation à l'initiative de l'organisateur pour un motif autre que la force majeure, les modalités de remboursement (intégral ou partiel) seront précisées par l'organisation.

Article 5.3 : Autorisation parentale (cours enfants)

- Les mineurs doivent présenter une **autorisation parentale écrite**.
- Pour les enfants de 6 à 10 ans, la présence d'un adulte responsable sur place est obligatoire.

6. RAVITAILLEMENT

- **Points de ravitaillement** :
- Un ravitaillement en eau sera installé au départ du circuit, accessible avant d'entamer la boucle.
- Les participants réalisant deux tours (14 km) pourront en bénéficier avant chaque boucle.
- Un ravitaillement à l'arrivée (eau + encas légers) sera disponible pour tous.
- **Gobelets en carton** :
- Des gobelets en carton respectueux de l'environnement seront fournis aux points de ravitaillement.
- Les participants sont encouragés à être autonomes en eau, en particulier pour le 14 km.

7. PARCOURS ET POINTS DE PASSAGE

- Les parcours (7 km et 14 km) traversent plusieurs lieux emblématiques de Sèvres, notamment :

- Parc de Brimborion
- La Châtaigneraie
- Pavillon Lully de France Éducation International
- Le Stade des Fontaines

8. SÉCURITÉ ET RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

- Les courses (7 km et 14 km) se déroulent sur des routes fermées à la circulation ou en circulation alternée.

- Les coureurs doivent **respecter les consignes des signaleurs** et le code de la route.

- **Assistance médicale** : une équipe de secours sera **présente au départ du parcours**, et disponible pour intervenir sur le parcours ou à l'arrivée si nécessaire.

- **Respect de l'environnement** : il est formellement interdit de jeter des déchets sur le parcours. Des zones de tri seront mises en place près des ravitaillements.

9. BARRIÈRE HORAIRE ET RÉOUVERTURE DES AXES

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, un **temps limite de 2 h 30** est fixé pour effectuer le parcours (7 km ou 14 km).

- **Au-delà de 2 h 30** :

1. Les signaleurs ne seront plus présents.

2. Les voies empruntées seront progressivement **rouvertes à la circulation**.

3. Les coureurs pourront **terminer à leurs risques et périls**, en respectant strictement le code de la route et la sécurité des piétons.

4. Le chronométrage officiel (si présent) pourra être interrompu et **les résultats ne seront plus garantis**.

10. RÉCOMPENSES

- **Aucune remise de prix spécifique** (pas de podium).
- **Chaque participant** (adulte et enfant) recevra une **médaille** en souvenir de sa participation.

11. DROIT À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

- En s'inscrivant, chaque participant **autorise expressément l'organisateur** (ainsi que ses ayants droit, tels que partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de l'événement sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous supports de communication, sans limitation de durée.
- Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'utilisation de ses données personnelles (contacter l'organisation pour toute demande).

12. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription et la participation à l'événement impliquent **l'acceptation pleine et entière** du présent règlement, sans possibilité de réclamation ultérieure.

Fait à Sèvres, le

L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement pour des raisons de sécurité, de logistique ou d'évolution de la réglementation. Toute modification sera signalée sur les supports officiels de la course.

Conseils pratiques

- Prévoir une tenue adaptée à la météo.
- Respecter les bénévoles, les signaleurs et l'environnement tout au long du parcours.